



École La Source
684, rue
St-Ludger-de-Milot G0W 2B0
Tél. :418 276-2850
Télec. : 418 373-2097

École Les Prés Verts
712, rue Principale
St-Augustin G0W 1K0
Tél. :418 276-4294
Télec. : 418 374-1184

**Province de Québec
Commission scolaire du Pays-des-Bleuets
Comté Roberval**

Procès-verbal de l'assemblée générale du Conseil d'établissement de l'École institutionnelle La Source/Les Prés-Verts tenue le 8 septembre 2020 à 18 h 45 à l'école Les Prés Verts.

PRÉSENCES

Sont présents :

Mmes : Mélissa Bouchard, Sara Girard, Stéphanie Tremblay, Stéphanie Morin, Mélissa Gagné, Caroline Perron, Mélanie Bouchard, Karen Brassard, Mireille Pelletier, Louise Boulianne, Marie-Claude Turcotte, Karine Larouche

M. Jimmy Plourde

1. ACCUEIL ET BIENVENUE

M. Patrice Plourde souhaite la bienvenue à tous.

2. MOT DE LA DIRECTION

M. Patrice se présente à tous les parents présents. Il est très heureux d'être à la direction de nos écoles. Nos écoles seront très vivantes encore cette année.

3. VIE À L'ÉCOLE

En raison du Covid, certains changements seront apportés cette année, comme ce fût le cas à la fin de l'année dernière. Lavage de mains obligatoire à l'entrée et port du masque pour les élèves de 5^e et 6^e année. Nous aurons de l'animation par notre AVSEC Sophie Boissonneault. Nous aurons également beaucoup de services dans chacune de nos écoles : enseignantes en mathématique pour les classes de 2e et 5e année, enseignante répit, technicienne en éducation spécialisée, orthophoniste, technicienne en travail social, psychoéducatrice et psychologue.

4. HEURE D'ARRIVÉE À L'ÉCOLE LE MATIN ET LE MIDI

Les heures d'arrivée pour les élèves sont : La Source : 7 h 44 le matin et 12 h 23 le midi. Les Prés Verts : 7 h 39 le matin et 12 h 23 le midi. Les élèves doivent arriver selon les heures de chaque école et pas avant afin d'éviter des incidents.

5. CIRCULATION DANS L'ÉCOLE

Les élèves de 5^e et 6^e année utilisent le vestiaire en bas tandis que les autres déposent leur manteau et sac dans le couloir au 1^{er} étage. De cette façon, on évite les rencontres entre les différents groupes. Nous suivons les recommandations du Ministère. Les parents qui se présentent à l'école doivent attendre dehors, sauf s'ils ont besoin d'aller au secrétariat. Un registre de présences est à signer à l'entrée pour tous les visiteurs et le personnel de l'école, un autre registre est placé à l'entrée de chaque local et doit être signé par toute personne qui y entre.

6. SECRÉTARIAT (HORAIRE)

La secrétaire est présente dans les deux écoles, de 7 h 45 à 15 h. Voici l'horaire :

- Lundi, mercredi toute la journée et vendredi après-midi, à l'école La Source.
- Mardi, jeudi toute la journée et vendredi avant-midi, à l'école Les Prés Verts.

7. ABSENCES DES ÉLÈVES

On demande aux parents de téléphoner à l'école pour motiver l'absence de leur enfant ou de motiver via le Portail Parents. La secrétaire communiquera avec les parents si l'enfant est absent sans motif connu.

8. SORTIES SCOLAIRES

Pour le moment, nous ne prévoyons pas de sorties avec les élèves, mais nous allons voir avec le temps. Mais c'est certain qu'il y aura moins d'activités cette année.

9. PHOTOS

La prise de photos scolaires a été reportée à une date ultérieure, en raison de l'installation des mesures de prévention sanitaire en début d'année.

10. COVID

En prévision d'une éventuelle fermeture d'école en cas d'éclosion de Covid, nous suggérons l'utilisation de l'application TEAM pour le partage d'informations et de documents. Tous les élèves ont une adresse courriel école et ils auront également un mot de passe fourni par le Centre de services scolaire. Un parent se questionne sur la procédure à suivre en cas de symptômes chez l'enfant tel que le rhume ou la toux. Nous l'informons du lien émis par courriel par la Santé publique qui propose un questionnaire détaillé que le parent peut compléter pour savoir quoi faire dans tel ou tel cas.

11. RÈGLES DE CONDUITE ET DE SÉCURITÉ

Le code de conduite de nos écoles est présent dans le guide-parents, remis lors de la rencontre parents/enseignants. Le document qui énumère toutes les règles de conduite et de sécurité est remis également lors de cette rencontre. Nous recommandons aux parents une lecture avec l'enfant et une feuille doit être signée, ce qui prouve que le document a bien été lu.

12. PAGE FACEBOOK

Une page école Facebook est active depuis quelques années. Informations sur la vie à l'école.

13. COMMUNICATION ÉCOLE-MAISON

Nous privilégions la communication via l'application TEAM ou par classe Dojo, si cette façon de faire est déjà bien établie. C'est un moyen sécuritaire et privé. Nous voulons éviter les communications par Messenger pour des échanges d'informations personnelles ou de résultats scolaires.

14. GARDERIE SCOLAIRE – MUNICIPALITÉ DE ST-LUDGER-DE-MILOT

Offert pour les élèves des écoles La Source et Les Prés Verts. Il faut communiquer avec la garderie pour les questions de transport.

15. PÉRIODES DE QUESTIONS

Un parent s'informe s'il y aura de l'aide aux devoirs cette année à Prés Verts. M. Patrice va s'informer auprès des enseignants mais oui, il y aura certainement de l'aide aux devoirs.

16. AFFAIRES NOUVELLES

Aucun sujet à traiter.

17. ÉLECTIONS

Postes parent à combler :

- Mme Sara Girard sortante : 1 poste de 2 ans secteur Milot
- Mme Mélissa Bouchard sortante : 1 poste de 2 ans secteur Milot
- Mme Pascale Tremblay sortante : 1 poste de 2 ans secteur St-Augustin

Mme Karine Larouche propose Caroline Perron à titre de présidente d'élection et Mme Stéphanie Tremblay propose Mélissa Bouchard à titre de secrétaire d'élection.

Mélissa Gagné propose Mélanie Gagné. Elle accepte. (Milot)

Stéphanie Tremblay propose Mélissa Gagné. Elle accepte. (Milot)

Sara Girard propose Jessica Dumais. Elle refuse. (St-Augustin)

Sonia Tremblay propose Mélanie Bouchard. Elle accepte. (Milot)

Stéphanie Morin propose Karen Brassard. Elle accepte. (St-Augustin)

Mélissa Bouchard propose Sara Girard. Elle accepte. (Milot)

Il est proposé par Mme Stéphanie Morin que Mme Karen Brassard soit élue comme membre du conseil d'établissement pour les deux prochaines années, secteur St-Augustin. Elle accepte.

AG-2021-09-01
ADOPTÉ

Il y vote secret pour les deux postes de parent du secteur St-Ludger-de-Milot. Le dépouillement des résultats est effectué par la présidente et la secrétaire d'élection.

Il est proposé par Mme Mélissa Bouchard que Mme Sara Girard soit élue comme membre du conseil d'établissement pour les deux prochaines années, secteur St-Ludger-de-Milot. Elle accepte.

AG-2021-09-02
ADOPTÉ

Il est proposé par Mme Sonia Tremblay que Mme Mélanie Bouchard soit élue comme membre du conseil d'établissement pour les deux prochaines années, secteur St-Ludger-de-Milot. Elle accepte.

AG-2021-09-03
ADOPTÉ

18. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Mme Louise Boulianne propose que la réunion soit levée à 19 h 40.

Karine Larouche, secrétaire

Sara Girard, membre parent et présidente